

LES BROCHETTES DE BROCHET, OU : DU GENRE ET DU SEXE ET DE LEUR RAPPORT

MICHEL ARRIVÉ

SCIENCES DU LANGAGE

Il est sans doute utile d'indiquer en quelle qualité j'interviens dans ce débat : je le fais en qualité de linguiste, et, plus précisément, de grammairien. Je revendique cette qualité, même si elle n'a pas toujours très bonne réputation, même si elle risque de faire craindre l'ennui. Je la revendique, et j'explique, en deux mots, ce que j'entends par *grammairien*. Il existe dans les langues, dans toutes les langues, des systèmes de classification qui répartissent les mots dans des *classes* différentes, par exemple les noms et les verbes, pour choisir un exemple familier à tous dans un grand nombre de langues. La classe des noms et la classe des verbes se distinguent entre elles par le fait qu'elles sont affectées par des *catégories* différentes : pour le nom, ces catégories sont, en français, la détermination, le genre et le nombre. Pour le verbe, ce sont – toujours en français – la personne, le temps et l'aspect, le mode et la voix. La catégorie du nombre est commune aux deux classes du nom et du verbe, mais les affecte de façon différente. Les linguistes, à peu près tous les linguistes, ceux d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, s'accordent, en dépit de terminologies différentes, sur le point suivant : ces catégories présentent toutes un double aspect :

– elles comportent des marques formelles qui les distinguent entre elles au niveau de la manifestation orale et écrite : un syntagme – un groupe de mots – formé autour d'un nom masculin se distingue en général nettement d'un syntagme formé autour d'un nom féminin : *un étudiant travailleur / une étudiante travailleuse*. La différence s'entend, à l'oral, et se voit, à l'écrit. C'est ce que, dans le vocabulaire de Saussure, on appelle le *signifiant* des catégories grammaticales.

– elles comportent un aspect notionnel : dans l'exemple que nous venons de prendre, l'élément notionnel est précisément la différence sexuelle. *Un étudiant travailleur* marque (généralement) que l'étudiant visé est un garçon, et s'oppose, du point de vue du *signifié*, à *une étudiante travailleuse*, qui désigne forcément une fille. Je précise que j'utiliserai de façon non différenciée les deux noms de *signifié* et de *contenu*.

L'étude des catégories grammaticales, sous le double aspect du signifiant et du signifié, c'est la tâche du grammairien, au sens moderne du mot. C'est donc ce travail que je vais entamer avec vous, à propos de l'une de ces catégories : celle du genre, qui – pour le français, c'est une chose familière à tout le monde – est en rapport avec la différence sexuelle.

Je le ferai de la façon suivante :

1) Dans un premier temps, je jetterai un coup d'œil sur la catégorie du genre dans les langues où elle existe et sur les catégories qui ont une fonction voisine dans les langues où elle n'existe pas. Car elle n'existe pas partout. Et il sera bon, pour relativiser le débat, d'avoir quelques indications sur le fonctionnement d'autres langues, pourvues ou non de la catégorie.

2) Dans un second temps, je reviendrai aux problèmes spécifiques du genre au français, et je poserai la question du signifié notionnel de la catégorie. C'est en ce point naturellement que nous retrouverons le problème des relations entre la différence des genres et la différence sexuelle.

Première partie : les catégories nominales

Une première observation : les Français et francophones « natifs », comme on dit, qui ont le français comme langue maternelle, sont à ce point habitués à la répartition des noms, de tous les noms, sans aucune exception, entre les deux genres masculin et féminin qu'ils ont tendance à considérer cette répartition des noms en deux groupes comme « naturelle » et nécessaire. Quand ils apprennent des langues étrangères, ils rencontrent généralement, dans les langues qui leur sont le plus souvent enseignées, des répartitions du même type : l'espagnol, le portugais et l'italien se comportent en gros comme le français, avec des noms masculins et féminins ; l'allemand, le russe, le latin et le grec ancien ne se distinguent du français que par la présence d'un neutre, qui étonne assez peu les francophones, précisément dans la mesure où il est défini, négativement, comme le genre de ce qui n'est ni masculin, ni féminin : en somme, l'essentiel est conservé. L'anglais devrait les étonner davantage : car, à la différence de ce qui s'observe dans un dictionnaire français, les noms anglais ne sont pas catalogués comme masculins ou féminins, en sorte que de très bons linguistes peuvent dire légitimement qu'« il n'y pas de genre en anglais ». Toutefois, l'anglais dispose, pour certains pronoms et déterminants, d'une opposition qui marque le sexe de la personne désignée, et oppose les animés aux non-animés. Par extension, les noms eux-mêmes en viennent dans certains cas à recevoir indirectement, sous la forme de l'accord d'un pronom, une marque de genre. En sorte qu'il est possible d'effacer presque entièrement la différence entre le français et l'anglais à l'égard du genre : c'est ce que font beaucoup de grammaires scolaires de l'anglais, qui consacrent un chapitre au « genre » des noms anglais, ce qui est, du strict point de vue linguistique, extrêmement contestable.

En somme, les francophones vivent dans un univers linguistique où les noms sont répartis en deux groupes. Ces deux groupes sont désignés, traditionnellement, par les adjectifs *masculin* et *féminin*, qui font allusion, de façon aussi explicite que possible à la différence sexuelle. Cette terminologie est très ancienne : les grammairiens latins l'ont traduite de leurs maîtres grecs, chez qui elle avait, sous d'autres signifiants, exactement le même sens. Et les langues étrangères que les francophones apprennent communément ne viennent pas mettre en cause gravement cet univers linguistique, puisque la seule langue – l'anglais – qui s'écarte assez fortement du modèle familier leur est décrite d'une façon telle que la différence est estompée.

Et pourtant, ce type de répartition des noms est loin d'être le seul. Je passe d'abord sur un fait évident : pour qu'il y ait répartition des noms en groupes, il faut qu'il existe des noms, distincts des autres classes, et notamment des verbes. Or cette distinction des noms et des verbes n'a pas dans toutes les langues l'évidence formelle qu'elle a en français : elle est parfois difficile à faire (en chinois), voire impossible (dans certaines langues amérindiennes). Il va sans dire que dans ces langues le problème des genres ne se pose pas, ou se pose dans des conditions complètement différentes.

Je laisse de côté ces problèmes, et j'en viens aux langues qui distinguent fortement les noms des autres classes grammaticales. Comment répartissent-ils ces noms ? Et d'abord les répartissent-elles ? Dans un premier temps, on distinguera deux types de langues :

Dans de nombreuses langues, l'inventaire des noms n'est tout bonnement soumis à aucune classification grammaticale. On a aperçu tout à l'heure que c'était, à strictement parler, le cas de l'anglais. Cependant, comme on vient de l'apercevoir, l'anglais distingue les pronoms personnels de la 3e personne et les déterminants possessifs selon le sexe de la personne désignée, ce qui détermine des retombées sur les noms eux-mêmes. Il existe des langues où ces retombées sont impossibles : non seulement elles ne distinguent pas de genre pour les noms, mais encore elles utilisent la même forme pour les pronoms personnels, quel que soit le sexe de la personne désignée. Pour illustrer de

façon spectaculaire ce phénomène, Damourette et Pichon observent que le titre du roman de George Sand *Elle et lui* ne peut être traduit littéralement en hongrois, car *elle* et *lui* s'y traduisent par le même mot, le monosyllabe *ő*. Ce phénomène s'observe aussi en finnois (un seul mot, *hän*, pour *elle* et *lui*) et dans les autres langues finno-ougriennes. Toutefois, les mots *ö* et *hän* s'emploient exclusivement pour les humains : on emploie un autre pronom pour tout le reste. Des phénomènes du même type s'observent dans de nombreuses autres langues, qui ne sont pas toutes historiquement apparentées, comme le sont le finnois et le hongrois.

Comment décrire ce phénomène d'indifférenciation sexuelle ? Faut-il penser que les Hongrois et les Finnois ne conceptualisent pas linguistiquement la différence sexuelle ? À coup sûr non : ils utilisent des noms différents pour désigner l'*homme* et la *femme*, le *mâle* et la *femelle*, etc., sans toutefois leur conférer des comportements linguistiques différents. C'est que la différence sexuelle n'est pas retenue dans leur langue comme critère de classification morphologique. Quand il est nécessaire de spécifier la différence sexuelle, on recourt non à la grammaire – défailante – mais au lexique, qui fournit tous les éléments nécessaires. À vrai dire d'ailleurs, une telle situation ne devrait pas nous étonner fondamentalement : car les pronoms français de la première et de la deuxième personne présentent le même phénomène : hommes et femmes disent le même *je* et adressent le même *tu* à leur interlocuteur, quel que soit son sexe, ce qui doit laisser pantois d'étonnement les sujets parlant le khasi (en Inde), le thaï, le koasati (langue amérindienne de Louisiane) ainsi que de nombreuses langues sémitiques : ces langues en effet distinguent entre deux *je* et deux *tu*, respectivement masculins et féminins. En français, la situation d'énonciation lève l'équivoque, encore qu'il soit possible, dans certains cas, de laisser planer le doute sur le sexe de *tu*, voire – par exemple dans l'énonciation écrite – sur le sexe de *je*. Il est d'ailleurs à remarquer que *je* et *tu*, quoique non marqués en genre, déterminent cependant l'accord des adjectifs au masculin et au féminin : en sorte qu'à proprement parler on ne devrait pas parler dans ce cas d'accord selon le genre, mais d'accord selon le sexe.

Il semble cependant que cette absence de taxinomie morphologique de l'inventaire des noms soit représentée dans un moins grand nombre de langues que le phénomène inverse : leur répartition entre un certain nombre de groupes. Ici, il est indispensable d'ouvrir une seconde dichotomie, et de faire allusion – rapidement – à une distinction importante, quoique toujours très problématique : celle des langues à *classes* et celle des langues à *genres*. Nous n'avons pas le temps – et ce n'est sans doute pas le lieu – d'entrer dans les débats qui agitent les linguistes à propos de cette distinction : débats complexes et forcenés, qui ont pu faire dire à certains que le français est une langue à classes ! Je me contenterai, très sommairement, des approximations suivantes :

- les classes, dans les langues à classes, sont généralement nombreuses : sept en kisié (langue des confins de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Libéria), dix-sept en kirundi (langue bantoue), vingt-cinq en poular du Fouta-Djalon (en Guinée), et jusqu'à quarante, selon Claude Hagège, en nasioi (langue des Îles Salomon). Hagège cependant signale que le taos (au Mexique) ne comporte que trois classes. En revanche, les genres sont peu nombreux : jamais moins de deux, par définition – sinon on retombe dans le cas des langues sans classification des noms – et – si mon information est bonne – jamais plus de trois.

- les classes comportent des marques explicites et régulières, sous la forme, généralement, de préfixes ou de suffixes. Un exemple simple est fourni, en kirundi, langue du Burundi, précisément par l'opposition de ces deux mots : le nom de la langue présente la marque préfixale *ki* de la classe VII, où sont rangés, entre autres, les noms de langues, le nom du pays présente le préfixe *bu* de la classe XVI, qui accueille, entre autres, les noms de pays. Quant aux genres, ils ne comportent généralement pas de marques constantes : en français, si le masculin *étudiant* se distingue morphologiquement du féminin *étudiante*, il existe de très nombreux noms dont l'aspect formel ne

permet nullement de repérer le genre. Un exemple spectaculaire est donné par les couples d'homonymes dont l'un est masculin et l'autre féminin : *un page, une page, le mousse, la mousse, le vase, la vase*, etc.

– l'investissement sémantique des classes n'est pas toujours totalement transparent. Dans certaines langues, l'appartenance aux classes est déterminée d'après des traits perceptifs des objets signifiés : objets longs, ronds, plats, pointus, ces qualités pouvant donner lieu à des appréciations métaphoriques pas toujours évidentes. En kirundi, les objets plutôt sphériques (l'œuf, la graine de sorgho, le soleil, l'ananas, le sein, la fesse, etc.) sont dans la classe III. Cependant, la classe VII accueille, à côté des noms des langues, ceux de l'épi de maïs, de la ville, de l'animal, et du gros chat ; la classe XVI comprend, en plus des noms de pays, les noms de l'amitié, de la barbe, des fourmis en collectivité et du pelage, sans qu'il soit toujours possible d'apercevoir d'une façon absolument claire les traits sémantiques qui peuvent être communs à tous ces noms. En revanche, le contenu notionnel des catégories de genre paraît, à première vue, à peu près homogène : en français par exemple, il semble bien au premier abord que l'opposition du masculin au féminin corresponde grossièrement, au moins pour les animés, à la différence sexuelle. Mais on voit dès maintenant, par les précautions que je dois prendre et les limitations que je dois apporter à mon énoncé que les choses, sans doute, sont plus complexes.

– après l'énumération de ces différences entre classes et genres, il faut noter un trait commun : classes et genres déterminent des phénomènes d'accord, qui se manifestent de façon différemment extensive selon les langues.

Deux mots sur les langues à classes, dans leurs relations avec le problème de la différence sexuelle – toujours dans l'intention de relativiser le débat et de sortir de préoccupations strictement franco-francophones : le trait sémantique de la différence sexuelle n'a pas une place privilégiée dans l'inventaire des classes. Ni en kirundi, ni en kisie il n'existe de classes fondées sur le sexe des êtres désignés par les noms. Comme en finnois ou en hongrois, la différence sexuelle ne trouve à se dire qu'au niveau du lexique, et non de la grammaire.

Nous nous approchons à petits pas du français. Avant d'y arriver enfin, je crois utile de remarquer que les genres eux-mêmes ne sont pas dans toutes les langues fondés sur la différence sexuelle. Une distinction très fréquemment utilisée pour répartir les noms en genres est celle de l'animé actif au non-animé passif. Elle se complète par des différenciations des animés par exemple entre raisonnables/non raisonnables (langues caucasiennes), ou supérieurs/inférieurs (langues dravidiennes) : je signale au passage que se posent dans ses langues des problèmes intéressants de répartition des humains entre raisonnables et déraisonnables, supérieurs et inférieurs. L'Indo-européen, mais naturellement pas lui seul, a choisi la différence sexuelle : d'où l'opposition d'un neutre (en principe non animé) à un animé, réparti entre masculin et féminin. Quand j'aurai dit que l'évolution diachronique a, pour certaines langues indo-européennes, notamment les langues romanes et parmi elles le français, fait disparaître à peu près complètement le neutre, je serai en mesure d'aborder le second point de mon intervention.

Deuxième partie : le contenu notionnel de la catégorie du genre en français

Vous vous en souvenez sans doute : nous avons ensemble, tout à l'heure, posé que les catégories grammaticales sont pourvues d'un signifié, en dépit des petites difficultés que pose le caractère apparemment hétérogène de certaines classes dans les langues qui en comportent. Nous voici donc affrontés au problème capital : quel est le signifié, le contenu notionnel de la catégorie du genre en français ? Vous vous doutez bien que j'ai une opinion sur le problème. Mais ce n'est qu'une opinion, peut-être déterminée, de façon obscure, par des facteurs idéologiques ou inconscients, dans

lesquels le fait que je m'inscris dans l'un des deux sexes a vraisemblablement sa part : il y aurait une étude intéressante à faire – à ma connaissance, elle n'a été qu'ébauchée – sur les différences entre les opinions émises sur le problème par les hommes et par les femmes. Quoi qu'il en soit, rassurez-vous, je ne vous infligerai pas mon opinion, je n'en ferai même pas explicitement état : je traiterai le problème en vous présentant, classées, les opinions généralement émises par les linguistes.

Premier type d'opinion : le genre est dépourvu de contenu, c'est une catégorie « vide ». Sa fonction est strictement syntaxique : assurer la cohérence de l'énoncé par les phénomènes d'accord, faciliter, par exemple, le repérage des noms représentés dans l'énoncé par les pronoms. Cette opinion n'est pas très fréquente, mais il est cependant facile, à peu près à toute époque, d'en trouver des représentants : je pourrais vous en citer.

Il est évident que le genre a effectivement cette fonction syntaxique : dans la phrase *Isabelle est travailleuse, Paul est paresseux : elle réussira, il ne réussira pas*, l'accord en genre des pronoms permet de repérer les noms qu'ils représentent. Est-ce à dire qu'il n'a que cette fonction, et qu'il est dépourvu de contenu notionnel ? Il y a de nombreux contre-arguments, de valeur inégale. Je n'en citerai que deux.

D'abord cette opinion prend strictement à contre-pied la terminologie grammaticale, qui, depuis la nuit des temps – ou, en tout cas, depuis les grammairiens grecs et latins (sans parler des autres...) – nous dit que les genres *masculin* et *féminin* ont quelque chose à voir avec la différence sexuelle. Il faut donc pour soutenir cette opinion penser que depuis deux millénaires et demi la terminologie dit le faux.

Ensuite, l'opinion du genre dépourvu de contenu pose la catégorie du genre comme faisant, elle seule, exception au fait, reconnu de tous, que les catégories linguistiques sont pourvues d'un contenu. Personne, à ma connaissance, n'a jamais soutenu que les catégories du nombre ou du temps soient dépourvues de contenu. Pourquoi donc y aurait-il une catégorie, une seule, qui ferait exception ?

Second type d'opinions : celles des linguistes qui reconnaissent à la catégorie du genre un contenu. Naturellement, ils sont en désaccord sur la nature de ce contenu. Grossièrement, deux possibilités.

Le genre n'a pas de relation privilégiée avec la différence sexuelle. Opinion pas si rare qu'on pourrait le penser. On la trouve par exemple, à propos du français, chez l'excellent grammairien danois Knud Togeby, qui nous dit froidement, comme si c'était une évidence, que le masculin a pour contenu la « concentration », le féminin l'« expansion ». Il appuie cette opinion sur les cas où la féminisation d'un nom masculin lui confère une valeur augmentative (*sablier, sablière ; poudrier, poudrière*).

Là encore, les contre-arguments sautent aux yeux. Il existe, c'est vrai, des cas où le féminin a une valeur augmentative. Mais il existe de nombreux cas où il a une valeur diminutive : c'est ce qu'on observe dans les couples *camion, camionnette, cigare, cigarette, amour, amourlette*, etc., ou, sans suffixe diminutif, *bassin, bassine*.

D'autre part, Togeby ne peut échapper à l'évidence que, pour les animés, l'opposition des genres signifie souvent la différence sexuelle. Il se trouve donc en face du problème suivant : comment établir la relation entre concentration et masculin (je veux dire, ici, sexe masculin) expansion et sexe féminin ? Problème ontologique, qui se trouve posé en filigrane par sa théorie, mais sur lequel naturellement il se garde de prendre position.

Vous l'avez remarqué : ces deux premières classes d'opinions ont pour trait commun d'exclure la différence sexuelle du champ du dicible grammatical. Il y aurait lieu de s'interroger sur les origines – inconscientes, peut-être – de ce geste d'exclusion.

J'en viens maintenant aux opinions les plus fréquentes : celles qui affectent au genre le signifié de la différence sexuelle. Opinion conforme, en somme, à celle que véhicule la terminologie. Est-ce à dire qu'elle s'impose de façon évidente ? Bien sûr que non. Elle doit notamment prendre en charge deux séries de faits qui lui font difficulté :

– les non–animés ne sont par définition pas sexués. Comment, pour ces noms, rendre compte de leur répartition entre masculins et féminins ? En somme, pourquoi le *bassin* est-il du masculin et la *bassine* du féminin ? Est-ce le même problème que celui du *lapin* et de la *lapine* ?

– même pour les animés, la correspondance entre genre et sexe est loin d'être parfaite : comment s'explique cette discordance entre la catégorie « naturelle » du sexe et la catégorie linguistique du genre ? En somme, comment est-il possible qu'un homme soit *une sentinelle* et une femme *un mannequin* ? Ou encore comment est-il possible de dire que *Madame Cresson est le Premier ministre* ?

Jetons ensemble un coup d'œil sur ces deux problèmes.

Les non–animés

En gros, deux solutions possibles :

1) Le caractère sexuel de la catégorie du genre est exclusivement réservé aux êtres animés. Pour les non–animés, leur répartition est totalement arbitraire, et le genre n'a, pour ces noms, qu'une fonction syntaxique.

On voit d'emblée le contre-argument possible : cette théorie implique la coupure de la catégorie : en gros, elle nous dit que l'opposition *bassin/bassine* n'a pas le même statut que l'opposition *lapin/lapine*, en dépit du fait que du point de vue du signifiant, elle est marquée de la même façon.

2) La seconde solution est plus pittoresque. Elle consiste à dire que la valeur sexuelle de l'opposition des genres est pertinente pour tous les noms, animés et non animés. Pour les animés, selon le critère « naturel » du sexe. Pour les non-animés, l'opposition sexuelle est métaphorique : ils sont métaphoriquement traités comme des êtres animés, et le genre leur est attribué selon les traits masculin ou féminin que leur attribue l'inconscient à l'œuvre dans la constante genèse de la langue. Cette seconde solution est illustrée notamment par le célèbre *Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon – je rappelle que Pichon était psychanalyste, et que Lacan le présente explicitement comme l'un de ses maîtres. La notion de genre est, dans cet ouvrage, remplacée, de façon significative, par celle de *sexuisemblance*, qui dit bien ce qu'elle veut dire. Le très important chapitre qu'ils lui consacrent dans le premier volume de l'*Essai* vise à décrypter les motivations inconscientes qui déterminent la classification des non–animés. Il y a des morceaux de bravoure justement célèbres, par exemple l'analyse du féminin du nom de la *mer*, étymologiquement neutre en latin. Il faut cependant noter que les analyses de Damourette et Pichon ne sont pas dépourvues d'un certain antiféminisme, rendu à mes yeux moins pernicieux par le fait qu'il est pleinement reconnu et assumé comme tel, et prend même souvent des aspects très consciemment provocateurs. Attitude, je crois, assez rare à leur époque (l'entre-deux-guerres), et qui s'écarte assez nettement de certaines de celles, moins contrôlées ou plus sournoises, qui s'observent encore aujourd'hui.

Il est sans doute impossible de trouver les éléments susceptibles de valider pleinement les théories de ce type. Il apparaît cependant qu'il est également difficile de les falsifier, contrairement à ce que nous avons vu pour les théories précédentes, qui se heurtent immédiatement à des contre-arguments dévastateurs : je n'en connais pas pour les théories du type Damourette et Pichon. En outre, il existe en leur faveur des indices assez forts : ce sont les phénomènes bien connus de personnification des êtres non animés ou des abstractions. La personnification implique la

sexualisation, et cette sexualisation se fait – sauf exceptions rarissimes et acrobatiques – sur le modèle du genre grammatical. La Vérité et la Mort sont, en français, personnifiées sous l'aspect de femmes. Et l'on s'étonne toujours que le genre masculin du grec *θανατος* (Thanatos) entraîne sa personnification sous la forme d'un homme : ce qui oblige à le transformer en Trépas – ce qui, naturellement, change tout.

Les animés : discordance entre genre et sexe

Je laisse de côté le cas, pourtant fréquent, des animaux pourvus d'un genre unique en dépit de leur différenciation sexuelle : on parle d'un *phoque* et d'une *otarie*, sans tenir compte du fait qu'il y a des phoques femelles et des otaries mâles. Là encore, Damourette et Pichon font des suggestions intéressantes. Et j'en viens pour terminer au cas des discordances entre sexe et genre pour les humains.

Le phénomène le plus intéressant est évidemment celui des fonctions traditionnellement réservées aux hommes au moment où elles viennent à être occupées par des femmes. Se pose alors le problème de la féminisation des noms désignant ces fonctions, par exemple celle de *premier ministre*. Sur ce point – qui sera sans doute l'objet de questions – je me contente de deux observations très générales :

– il n'y a pas d'obstacles spécifiquement linguistiques à la féminisation des noms de métiers ou de fonctions – de même qu'il n'en existe pas à la masculinisation des noms de métiers traditionnellement féminins : l'exemple traditionnel est celui de la *sage-femme*. Les seuls obstacles sont de caractère idéologique. En somme, rien de linguistique n'interdit de dire que *Madame Cresson a été nommée Première ministre*. Je laisse à d'autres le soin de se demander pourquoi *on* ne le dit pas – et, dans la foulée, de se demander qui est le *on* qui ne le dit pas.

– les structures linguistiques ne sont pas, comme on le dit trop souvent, rebelles à l'intervention concertée de la volonté humaine. Certes, cette intervention se heurte souvent à de graves obstacles : on en a eu récemment pour preuve la virulence des oppositions autour des projets – pourtant extrêmement modérés – de réforme de l'orthographe. Mais l'expérience quotidienne montre que les interventions sur la langue, à condition bien sûr d'être pesées avec attention, peuvent être efficaces.